

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1344

présenté par

M. Chudeau, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	500 000 000	0
<i>dont titre 2</i>	500 000 000	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	500 000 000
<i>dont titre 2</i>	0	500 000 000
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	500 000 000	500 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, nous proposons de renforcer les crédits de l'enseignement primaire afin de lui permettre de remplir sa mission essentielle, à savoir la maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux.

Tous les rapports sur l'état et les objectifs de l'école font le même constat : les connaissances élémentaires ne sont pas suffisamment maîtrisées par les élèves qui entrent en classe de 6ème. Dès 1996, Roger Fauroux avait déjà averti sur les enjeux importants de ces savoirs fondamentaux : « Il y a des savoirs qui, faute d'être acquis à temps sont perdus pour toujours et qui sont ceux qui ont valeur universelle, d'usage quotidien, de besoin constant, qui permettent de s'insérer dans un groupe, dans une formation professionnelle, dans un emploi, d'aider utilement son semblable, de surmonter la frustration sans recourir à la violence ». Ces « savoirs primordiaux » s'imposent au système éducatif comme des obligations.

Cet amendement propose de transférer 500 millions d'euros en autorisations d'engagement et en crédits de paiement du titre 2 de l'action 01 « Enseignement en collège » (250 millions) et du titre 2 de l'action 02 « Enseignement général et technologique en lycée » (250 millions) du programme 141 « Enseignement scolaire public du second degré » vers le titre 2 de l'action 02 « Enseignement élémentaire » du programme 140 « Enseignement scolaire public du premier degré ».